

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 06/08/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNESIE FRANCAISE Pôle de Santé mentale – Service : Centre Médico-Psychologique (CMP) – Unité : Evaluation et Suivi des Psychoses Emergentes (ESPER)
2	LIBELLE DU POSTE : Psychologue clinicien
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget annexe de la Psychiatrie CHAPITRE : 64 ARTICLE : 11 PARAGRAPHE : 21 CODE POSTE : 2118
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Pirae – Taaone
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le psychologue clinicien attaché à l'équipe d'évaluation et de suivi des psychoses émergentes (ESPER) prend en charge les patients dès l'inclusion initiale dans le dispositif. Ses missions viennent compléter l'évaluation pluridisciplinaire et l'accompagnement des patients suivis pour un premier épisode psychotique ou pour les états à risques, par la réalisation de bilans neuropsychologiques ou psychométriques, par l'animation de séance de psychoéducation ou de remédiation cognitive et par la réalisation d'entretiens individuels ou familiaux. Il participe directement à l'élaboration du projet de soins personnalisé, et contribue à l'émulation des pratiques sur le plan institutionnel.
9	EFFECTIFS ENCADRES : A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de service de la Psychiatrie – Médecin responsable de l'ESPER
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Matériel psychométrique ;- Programmes de remédiation cognitive ;- Matériel informatique dédié.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Respect du Code de Déontologie des Psychologues ;- Respect des règles de sécurité et de circulation à l'intérieur des services ;- Déplacements à l'extérieur pour les consultations extrahospitalières.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Recueillir et analyser les besoins et/ou les demandes d'intervention ;- Prendre en charge les patients et leur famille ;- Assurer la réalisation des bilans neuropsychologiques ;- Apporter un éclairage clinique au sein de l'équipe pluridisciplinaire sur les situations individuelles et collectives ;- Contribuer aux démarches diagnostiques ;- Prévenir les risques en psychiatrie ;- Animer les ateliers de psychoéducation ou de remédiation cognitive ;- Animer des groupes de parole ;- Utiliser des outils propres au psychologue (tests projectifs, psychométriques, etc.).
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Recevoir et encadrer des psychologues stagiaires ;- Participer à un travail d'enseignement et de formation ;- Réaliser des études et des travaux de recherche ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au Jury de concours ; - Réaliser diverses expertises ; - Assurer des missions diverses mais ponctuelles ; - Formuler des avis techniques dans le champ des interventions des psychologues ; - Participer et contribuer aux évolutions organisationnelles et institutionnelles.
--	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : PSYCHOLOGUE
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : <ul style="list-style-type: none"> - Master 2 de psychologie clinique et psychopathologie ; - Neuropsychologie.

S : Sensibilisation, A : Application; E : Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaître la psychopathologie de l'adulte et de la famille, notamment les troubles et les pathologies psychotiques ;			X
	- Maîtriser les bilans cognitifs ;			X
	- Être en mesure d'assurer des suivis psychothérapeutiques individuels et des médiations ;		X	
	- Être en mesure de travailler en équipe pluridisciplinaire ;			X
	- Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées, à l'évolution sociétale et culturelle ;			X
	- Actualiser régulièrement ses connaissances et ses compétences ;			X
	- Connaître les institutions de la Polynésie française et les acteurs locaux utiles dans son domaine d'activités ;		X	
	- Conserver son autonomie dans l'exercice de la profession (méthodes de travail, orientation théorique, etc.) ;			X
	- Faire preuve d'analyse et de synthèse ;			X
	- Faire preuve d'une qualité rédactionnelle ;			X
	- Avoir des capacités dans la gestion du stress et de la maîtrise de soi ;			X
	- Respecter le secret professionnel, le code de déontologie et faire preuve d'une réflexion éthique ;			X
	- Respecter les règles de sécurité et de circulation à l'intérieur des services ;		X	
	- Avoir le sens du service public.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> - Avoir travaillé en milieu psychiatrique ; - Expérience en réhabilitation psychosociale.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS-400, DMP Web, etc.
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE SUR LE POSTE : 4 ans minimum.
----	---

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 14 mai 2019 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNESIE FRANCAISE Service : Hospitalisation psychiatrique – Unité : Manini/Kaveka/Apape (MKA)
2	LIBELLE DU POSTE : Psychologue clinicien
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget Psychiatrie CHAP : 64 ARTICLE : 11 PARAGRAPHE : 21 CODE POSTE : 1310
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : TAAONE - PIRAE
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le psychologue clinicien prend en charge le suivi des patients relevant du pôle psychiatrie adulte dans une approche pluridisciplinaire. Il prend en compte la dimension psychique des personnes, l'évaluation, la prévention, l'accompagnement et le soutien psychologique. Il assure également le suivi intra et extra hospitalier des patients ainsi qu'une fonction d'expertise en santé mentale.
9	EFFECTIFS ENCADRES : A B C D Autres NOMBRES : NEANT
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef du pôle Psychiatrie
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Respect du Code de Déontologie des Psychologues ; - Respect des règles de sécurité et circulation à l'intérieur des services ; - Déplacements à l'extérieur pour les consultations extrahospitalières.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Recueillir et analyser les besoins et/ou les demandes d'interventions ; - Assurer les psychothérapies individuelles du pôle psychiatrie adulte ; - Apporter un éclairage clinique au sein de l'équipe pluridisciplinaire sur les situations individuelles et collectives ; - Contribuer aux démarches diagnostiques ; - Prévenir les risques en psychiatrie ; - Participer à la démarche psycho-éducative ; - Animer des groupes de parole ; - Prendre en charge les patients et leur famille ; - Utiliser des outils propres au psychologue (tests projectifs, psychométriques, etc.).
14	ACTIVITES ANNEXES : - Recevoir et encadrer des psychologues stagiaires ; - Participer à un travail d'enseignement et de formation ; - Réaliser des études et des travaux de recherche ; - Participer au Jury de concours ; - Réaliser diverses expertises ; - Assurer des missions diverses mais ponctuelles ; - Formuler des avis techniques dans le champ des interventions des psychologues ; - Participer et contribuer aux évolutions organisationnelles et institutionnelles.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Psychologue
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Master 2 psychologie clinique et psychopathologie

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaître la psychopathologie de l'adulte et de la famille		X	
	- Etre en mesure d'assurer des suivis psychothérapeutiques individuels et des médiations		X	
	- Etre en mesure de travailler en équipe pluridisciplinaire		X	
	- Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées, à l'évolution sociétale et culturelle			X
	- Actualiser régulièrement ses connaissances et ses compétences			X
	- Connaître les institutions de la Polynésie française et les acteurs locaux utiles dans son domaine d'activité		X	
	- Conserver son autonomie dans l'exercice de la profession (méthodes de travail, orientation théorique)			X
	- Faire preuve d'analyse et de synthèse			X
	- Faire preuve d'une qualité rédactionnelle			X
	- Avoir des capacités dans la gestion du stress et de la maîtrise de soi			X
	- Respecter le secret professionnel, le code de déontologie et faire preuve d'une réflexion éthique		X	
	- Avoir le sens du service public		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Avoir travaillé en milieu psychiatrique
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS 400
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 24 juillet 2019 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE Service : Direction générale – Unité : Santé au travail
2	LIBELLE DU POSTE : Psychologue du travail
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Centre Hospitalier de la Polynésie française CHAP : 64 PARAGRAPHE : 11 ARTICLE : 22 CODE POSTE : 1550
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Site du TAAONE
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le psychologue du travail propose un suivi psychologique et individuel aux agents. Il assure également des missions de Conseiller en prévention des risques professionnels : il analyse les situations de travail, évalue les risques professionnels, établit le diagnostic de sécurité des situations de travail, définit et propose des stratégies de prévention, contrôle leur mise en œuvre et en évalue les résultats.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRE : 0
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Médecin du travail
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Poste informatique
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Disponibilité ; - Capacité à tenir les délais.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer la veille juridique dans son domaine d'activité ; - Assurer un rôle de conseil et d'alerte auprès du directeur pour toutes questions relatives à la santé et à la sécurité des agents ; - Assurer un soutien psychologique individuel et collectif à la demande ; - Evaluer les risques professionnels et rédiger le Document Unique du CHPF ; - Définir des actions correctives et préventives ; - Prendre en charge des situations de crise, des signalements et la gestion des dangers graves et imminents ; - Organiser, participer et établir les procès-verbaux des Commissions de Gestion Personnalisée des Agents (CGPA) ; - Assurer le suivi des restrictions médicales et piloter les démarches de reclassement professionnels et d'aménagements de poste ; - Piloter des groupes de travail abordant des thématiques transversales relatives aux risques professionnels dans le cadre de la Commission Consultative d'Hygiène et de Sécurité : risques psycho-sociaux, conduites addictives, risques chimiques, risques biologiques, rythmes de travail, prévention des troubles musculo-squelettiques et de certains accidents de travail ; - Participer à la formation, à la sensibilisation du personnel dans la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail ; - Participer à l'élaboration du bilan social quant à l'analyse des accidents de travail et des maladies professionnelles ; - Elaborer des procédures, des recommandations et des outils de gestion et de prévention des risques, sous la responsabilité du DRHAM ; - Effectuer le recensement des agents en situation de handicap et mettre en œuvre l'adaptation des postes de travail ; - Effectuer les bilans de compétences dans le cadre de demandes individuelles de mobilité et de mesures d'accompagnement.
14	ACTIVITES ANNEXES : Collaborer avec le pôle Formation de la Direction des ressources humaines dans le cadre de la mise en œuvre de formations en lien avec la gestion des risques professionnels.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Psychologue
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Psychologie du travail

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Adapter les postes de travail aux caractéristiques des personnes ;			X
	- Argumenter et convaincre les interlocuteurs dans son domaine de compétence ;			X
	- Aptitude à animer des groupes ;			X
	- Savoir conduire des réunions ;		X	
	- Aisance relationnelle ;			X
	- Analyser et évaluer sa pratique professionnelle ;			X
	- Expression écrite, qualité rédactionnelle ;		X	
	- Maîtrise des outils bureautiques ;		X	
	- Méthodologie de l'audit interne ;			X
	- Savoir adapter sa pédagogie aux différents interlocuteurs ;		X	
	- Respect de la confidentialité, discrétion et secret professionnel.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : expérience dans un poste similaire
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : - AS 400 ; - Logiciels bureautique.
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 21 mai 2019 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE Service : Hospitalisation Psychiatrique – Unité : Pédo-psychiatrie
2	LIBELLE DU POSTE : Psychologue clinicien
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget Psychiatrie CHAP : 64 ARTICLE : 11 PARAGRAPHE : 21 CODE POSTE : 1764
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : TAAONE - PIRAE
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent pratique l'activité de psychologue clinicien, dans une approche pluridisciplinaire, adaptée au projet thérapeutique des enfants et adolescents reçus dans l'unité, présentant des pathologies mentales et/ou en souffrance psychique. Il participe également à la dynamique institutionnelle du service.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : NEANT
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef du service Psychiatrique
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Nécessité de déplacements réguliers dans les îles éloignées pour permettre et développer l'accès aux soins psychiques pour tous, dans le cadre du travail de Secteur ; - Adapter ses horaires de travail aux nécessités cliniques et institutionnelles du service.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : D'un point de vue institutionnel : - Porter, élaborer et développer les projets institutionnels de l'unité de Pédopsychiatrie en équipe pluridisciplinaire ; - Favoriser et soutenir le travail d'élaboration clinique, au cours des réunions institutionnelles, cliniques, inter-institutionnelles et des groupes d'analyse des pratiques ; - Participer avec l'équipe soignante à la réflexion clinique, afin de penser le projet de soin et les dispositifs mis en place, en articulation avec des outils théoriques ; - Accompagner et participer au développement du secteur et du travail en réseau, sur Tahiti et dans les archipels au travers du développement des Centres Médico-Psychologiques et des consultations éloignées ; - Prendre en compte les dimensions sociales, politiques et associatives au sein du travail institutionnel. D'un point de vue clinique : - Assurer les psychothérapies individuelles ou les prises en charge de groupe (type médiation), en employant des outils adaptés à la dynamique psychique des enfants, adolescents et de leurs familles, en articulation avec le projet thérapeutique ; - Contribuer aux démarches diagnostiques ; - Respecter le secret professionnel, le code de déontologie et faire preuve d'une réflexion éthique.
14	ACTIVITES ANNEXES : - Participer à l'élaboration des rapports et travaux de recherche clinique ou épidémiologique réalisés dans le service ; - Penser et accompagner la mise en place de nouveaux outils de soin ; - Participer à un travail d'enseignement et de formation, que ce soit au sein du service, dans d'autres institutions publiques de soins pédopsychiatriques ou encore en institut de formation ; - Recevoir et encadrer des stagiaires étudiants en psychologie.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : PSYCHOLOGUE
16	SPECIALITE NECESSAIRE : Master 2 psychologie clinique et psychopathologie

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Etre en mesure de travailler en équipe pluridisciplinaire ;			X
	- Connaître la psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent et de la famille ;			X
	- Etre en mesure d'assurer des suivis psychothérapeutiques individuels et des médiations thérapeutiques de groupe ;			X
	- Aborder la thérapie institutionnelle comme un des outils de l'institution psychiatrique ;			X
	- Avoir des connaissances sur les théories humanistes, psychanalytiques, phénoménologiques, etc. et sur l'histoire de la psychiatrie et de la psychologie ;			X
	- Etre en mesure de prendre de la distance dans la pratique clinique, thérapeutique et institutionnelle ;			X
	- Questionner et enrichir ses connaissances au travers de la formation permanente continue ;			X
	- Faire preuve d'adaptabilité, de créativité et d'humour ;			X
	- Connaissances en analyse systémique souhaitable.	X		

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Avoir travaillé en pédopsychiatrie et en institution
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans et plus
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 03/03/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE Pôle de santé mentale – Service : Psychiatrie – Unité : Pédopsychiatrie
2	LIBELLE DU POSTE : Psychologue clinicien
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget annexe de la Psychiatrie CHAPITRE : 64 ARTICLE : 11 PARAGRAPHE : 21 CODE POSTE : 1822
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Pirae – Hamuta - Unité de Pédopsychiatrie du CHPF (arrêté 509/CM du 12 avril 2012) Centre de la Mère et de l'Enfant
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le psychologue clinicien assure la prise en charge des enfants et des adolescents reçus dans l'unité, présentant des pathologies mentales et/ou en souffrance psychique, dans une approche pluridisciplinaire adaptée au projet thérapeutique. Il participe également à la dynamique institutionnelle du service.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de service de la Psychiatrie
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Tous moyens attribués au service pour remplir la mission de soins définie dans le Projet d'établissement
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Nécessité de déplacements réguliers dans les îles éloignées pour permettre et développer l'accès aux soins psychiques pour tous, dans le cadre du travail de Secteur ;- Adapter ses horaires de travail aux nécessités cliniques et institutionnelles du service.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : D'un point de vue institutionnel : <ul style="list-style-type: none">- Porter, élaborer et développer les projets institutionnels de l'unité de Pédopsychiatrie en équipe pluridisciplinaire ;- Favoriser et soutenir le travail d'élaboration clinique, au cours des réunions institutionnelles, cliniques, inter-institutionnelles et des groupes d'analyse des pratiques ;- Participer avec l'équipe soignante à la réflexion clinique, afin de penser le projet de soin et les dispositifs mis en place, en articulation avec des outils théoriques ;- Accompagner et participer au développement du secteur et du travail en réseau, sur Tahiti et dans les archipels au travers du développement des Centres Médico-Psychologiques et des consultations éloignées ;- Prendre en compte les dimensions sociales, politiques et associatives au sein du travail institutionnel. D'un point de vue clinique : <ul style="list-style-type: none">- Assurer les psychothérapies individuelles ou les prises en charge de groupe (type médiation), en employant des outils adaptés à la dynamique psychique des enfants, des adolescents et de leurs familles, en articulation avec le projet thérapeutique ;- Contribuer aux démarches diagnostiques ;- Respecter le secret professionnel, le code de déontologie en faisant preuve d'une réflexion éthique.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer à l'élaboration des rapports et travaux de recherche clinique ou épidémiologique réalisés dans le service ;- Penser et accompagner la mise en place de nouveaux outils de soins ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à un travail d'enseignement et de formation, que ce soit au sein du service, dans d'autres établissements publics de soins pédopsychiatriques, ou encore en institut de formation ; - Recevoir et encadrer des stagiaires étudiants en psychologie.
--	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOIS : PSYCHOLOGUES
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Master 2 de psychologie clinique et psychopathologie

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Etre en mesure de travailler en équipe pluridisciplinaire ;			X
	- Connaître la psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent et de la famille ;			X
	- Etre en mesure d'assurer des suivis psychothérapeutiques individuels et des médiations thérapeutiques de groupe ;			X
	- Savoir aborder la thérapie de l'établissement comme un des outils de l'organisation psychiatrique ;			X
	- Avoir des connaissances sur les théories humanistes, psychanalytiques, phénoménologiques, etc. et sur l'histoire de la psychiatrie et de la psychologie ;			X
	- Etre en mesure de prendre de la distance dans la pratique clinique, thérapeutique et institutionnelle ;			X
	- Questionner et enrichir ses connaissances au travers de la formation permanente continue ;			X
	- Faire preuve d'adaptabilité, de créativité et d'humour ;			X
	- Connaissances en analyse systémique souhaitable.	X		

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Avoir travaillé en pédopsychiatrie et en établissement hospitalier
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE SUR LE POSTE : minimum 3 ans
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 06/10/2020 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ÉTABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE Pôle de Médecine 1 – Service : Équipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP)
2	LIBELLE DU POSTE : Psychologue clinicien
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Centre Hospitalier de Polynésie Française CHAPITRE : 64 ARTICLE : 11 PARAGRAPHE : 21 CODE POSTE : 1865
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : PIRAE – TAAONE
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le psychologue clinicien de l'EMASP accompagne les patients en situation palliative, leurs proches et les équipes, aussi bien lors de leur hospitalisation qu'en consultation externe et à domicile dans une démarche interdisciplinaire. Il propose un espace d'écoute et de paroles afin d'aider le patient et/ou ses proches dans cette épreuve de la maladie grave et évolutive.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de service de Médecine – Médecin responsable de l'EMASP
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <u>Les relations fonctionnelles :</u> - Internes au CHPF (Médecins, cadre de santé, infirmiers, aides-soignants, assistants socio-éducatifs) ; - Tous les services de soins internes au CHPF et de prévention : consultations, secteurs d'hospitalisation.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : AU CHPF et AU DOMICILE DES PATIENTS - Evaluer les situations palliatives complexes et la pertinence de ses interventions dans la limite de son rôle ; - Rencontrer et accompagner les patients en situation palliative (entretiens individuels / entretien binôme avec les autres professionnels de l'EMASP) ; - Transmettre et témoigner de la vie psychique du patient afin de favoriser une cohérence dans le soin ; - Rencontrer et accompagner les proches du patient en situation palliative (entretiens individuels et/ou familiaux) ; - Soutenir les proches endeuillés ; - Soutenir les équipes soignantes et animer des groupes de parole ; - Participer aux différentes réunions (EMASP, staff services) ; - Assurer l'enseignement de l'accompagnement psychologique en soins palliatifs auprès des élèves infirmiers et du personnel du CHPF.
14	ACTIVITES ANNEXES : - Soutenir les démarches et les actions visant à favoriser la diffusion de la démarche palliative ; - Se coordonner avec les psychologues exerçant dans les services où l'EMASP est appelé pour évaluer ensemble la situation et décider éventuellement d'une répartition de la prise en charge ; - Participer aux travaux de recherche.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : PSYCHOLOGUE
16	SPECIALITE SOUHAITABLE :

	<ul style="list-style-type: none"> - Master 2 de psychologie clinique et psychopathologie ; - DU (diplôme universitaire) ou DIU (diplôme inter universitaire) de soins palliatifs ou DU douleur ou DU éthique ou DU sciences humaines.
--	--

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> - Être capable de pouvoir accueillir les états de grandes détresses psychologiques ; - Disposer d'une qualité d'écoute et d'empathie ; - Être capable de travailler en équipe pluridisciplinaire ; - Capacité à intégrer la dimension culturelle dans la relation de soins ; - Être synthétique et avoir des qualités de communication ; - Faire preuve d'adaptation et être capable de travailler dans toutes les services ; - Savoir concilier l'accompagnement du patient et de son entourage proche ; - Savoir concilier les interventions auprès des personnes et le travail en équipe ; - Avoir des qualités pédagogiques. 			X X X X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : au moins 3 ans auprès de patients en situation palliative en unité d'hospitalisation spécialisée (USP : Unité Soins Palliatifs), ou équipe transversale (EMSP : Equipe Mobile de Soins Palliatifs) ou dans un réseau de soins palliatifs (HAD (Hospitalisation à domicile), etc.)
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS400
----	--

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE SUR LE POSTE : Plus d'1 an
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 27/02/2020 BOP (à compter du 01/04/2020)

I – DEFINITION DU POSTE

1	ÉTABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE Pôle Plateau Technique – Service : Anesthésie/Réanimation – Unité : Réanimation
2	LIBELLE DU POSTE : Psychologue clinicien
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Centre Hospitalier de Polynésie Française CHAPITRE : 64 ARTICLE : 11 PARAGRAPHE : 21 CODE POSTE : 1943
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : PIRAE - TAAONE
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le psychologue clinicien prend en charge le suivi des patients relevant du service d'Anesthésie/Réanimation dans une approche pluridisciplinaire. Il exerce en Réanimation et en Surveillance continue polyvalente mais également dans d'autres unités qui sont : le Centre de traitement de la douleur et la Consultation des brûlés . Il prend en compte la dimension psychique des patients et de leurs familles, l'évaluation des situations palliatives ou de limitation des soins, la prévention, l'accompagnement et le soutien psychologique. Il est également disponible pour les équipes soignantes.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef du service d'Anesthésie/Réanimation – Cadres de santé – Cadres supérieurs de santé – Directeur des soins
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE :
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Rencontrer et accompagner les patients de la Réanimation et des soins continus (entretiens individuels, entretien binôme avec les autres professionnels des unités de Réanimation (REA) et de Surveillance continue polyvalente (USC) ;- Transmettre et témoigner de la vie psychique du patient afin de favoriser une cohérence dans le soin ;- Rencontrer et accompagner les proches du patient de la Réanimation (entretiens individuels et/ou familiaux) ;- Soutenir les proches endeuillés ;- Suivre les patients sortis de réanimation porteurs d'un syndrome de stress post traumatique ;- Evaluer les situations palliatives ou de limitation des soins complexes et la pertinence de ses interventions dans la limite de son rôle ;- Soutenir les équipes soignantes et animer des groupes de parole ;- Participer aux différentes réunions (staff éthique de réanimation, staff services) ;- Evaluer les patients du Centre de traitement de la douleur et les accompagner ;- Evaluer les patients brûlés lors de leur hospitalisation ;- Participer à la formation des équipes médicales et para médicales à la communication ;- Participer au projet de médecine intégrative ;- Mettre en place des outils de prévention du Syndrome du Stress Post Traumatique (SSPT) (journal de bord, etc.).
14	ACTIVITES ANNEXES : Se coordonner avec les psychologues exerçant dans les différents services du CHPF où sont amenés à être transférés les patients de la REA et de l'USC en sortie de séjour aigu

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : PSYCHOLOGUE
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'Etat de Psychologue clinicien

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Avoir des connaissances en psychologie de la douleur chronique ;			X
	- Être capable de pouvoir accueillir les états de grandes détresses psychologiques ;			X
	- Disposer d'une qualité d'écoute et d'empathie ;			X
	- Être capable de travailler en équipe pluridisciplinaire ;			X
	- Avoir la capacité à intégrer la dimension culturelle dans la relation de soins ;			X
	- Être synthétique et avoir des qualités de communication ;			X
	- Faire preuve d'adaptation et être capable de travailler dans toutes les unités du service Anesthésie-Réanimation ;			X
	- Savoir concilier l'accompagnement du patient et de son entourage proche ;			X
	- Savoir concilier les interventions auprès des personnes et le travail en équipe. ;			X
	- Avoir des qualités pédagogiques.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Avoir exercé dans le milieu de la réanimation
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 18/02/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE Pôle de Médecine 1 – Service : Consultations de Médecine
2	LIBELLE DU POSTE : Psychologue clinicien
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Centre Hospitalier de la Polynésie Française CHAPITRE : 64 ARTICLE : 11 PARAGRAPHE : 21 CODE POSTE : 2105
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Pirae – Taaone
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le psychologue clinicien prend en charge le suivi et l'accompagnement psychologique des patients relevant de tous les services de Médecine 1 dans une approche pluridisciplinaire. Il conçoit, élabore et met en œuvre des actions thérapeutiques, prend en compte la dimension psychique des patients et de leurs familles, évalue les situations curatives et/ou palliatives et participe au projet de soin global en lien avec les équipes de soins. Il est également disponible pour les équipes soignantes.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de service de Médecine
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Un DECT (téléphone sans fil), un poste informatique, un bureau, une imprimante
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Environnement difficile, situations de grandes détresses médicales et psychologiques ;- Intervention dans tous les services et unités du pôle de Médecine 1 (médecine interne polyvalente, gastro-entérologie, endocrinologie, neurologie, pneumologie, hématologie, etc.) pour un total de 96 lits d'hospitalisation.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <u>D'un point de vue clinique :</u> <ul style="list-style-type: none">- Assurer le suivi et l'accompagnement psychologique des patients relevant du pôle de Médecine 1 ;- Transmettre et témoigner de la vie psychique du patient afin de participer au projet de soin global ;- Contribuer au diagnostic sur le fonctionnement psychique d'un patient ;- Effectuer des évaluations psychologiques (recueil d'informations, entretien, travail de synthèse, restitution) ;- Rencontrer les familles ;- Intervenir dans les différents services d'hospitalisations pour les patients hébergés relevant du service de Médecine en lien avec le médecin et les équipes soignantes ;- Travailler en lien avec les équipes médicales et paramédicales ;- Travailler en lien avec l'EMASP (Équipe Mobile d'Accompagnement et de Soins Palliatifs), le service social, les différents services d'hospitalisations et les partenaires extérieurs pour des situations communes ; <u>D'un point de vue administratif :</u> <ul style="list-style-type: none">- Rédiger les comptes rendus psychologiques à la demande des médecins, de l'équipe médicale, de la famille et des patients ;- Participer aux différentes réunions ;

- Assurer l'encadrement et le tutorat des stagiaires psychologues.
--

14 ACTIVITES ANNEXES :

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15 CADRE D'EMPLOI : PSYCHOLOGUE
16 SPECIALITE SOUHAITABLE : <ul style="list-style-type: none">- Master 2 de psychologie clinique et psychopathologie ;- Formations en thérapie comportementale et cognitive.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Être capable d'accueillir les états de grandes détresses psychologiques ;			X
	- Disposer d'une qualité d'écoute et d'empathie ;			X
	- Être capable d'intégrer la dimension culturelle dans la relation de soins ;			X
	- Être capable d'animer des groupes de parole et à s'intégrer dans une équipe d'éducation thérapeutique ;			X
	- Être capable de travailler en équipe pluridisciplinaire ;			X
	- Savoir rédiger des notes cliniques ou des rapports d'activité ;			X
	- Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées/Capacité à répondre aux critères d'éducation thérapeutique dans toutes les spécialités relevant de la Médecine 1 ;			X
	- Faire preuve d'une très grande polyvalence et d'une grande capacité d'adaptation compte-tenu de la très grande diversité des patients et des pathologies à prendre en charge (oncologie, maladies chroniques, etc.) et la nécessité de travailler en lien avec d'autres services ;			X
	- Faire preuve de discrétion et de confidentialité.			X

18 EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none">- 3 ans d'expérience en milieu hospitalier ;- Expérience dans le domaine de la psychologie enfants/adolescents/adultes ;- Expérience en oncologie, en soins palliatifs ou sur poste similaire ;- Expérience en neurologie, en rééducation, en diabétologie ou sur poste similaire ;- Expérience en éducation thérapeutique et animation de groupes de parole.

19 FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS 400, DMP WEB

20 DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :